

CINQUANTE MILLE EN TOUTES LETTRES

le dialogue continue, les projets s'initient, la métropole s'invente.

Au prisme de préoccupations sociétales, économiques et architecturales, le projet « 50 000 logements autour des axes de transports collectifs » échappe à une certaine tradition de la planification urbaine en France. À l'ambition politique s'adjoint une exigence de réalisme et d'opérationnalité : agir maintenant face à une urgence sociale et environnementale et placer le logement au cœur du projet métropolitain. Loin des grands plans d'urbanisme assortis d'intentions durables, loin d'une prospective essentiellement quantitative, la démarche portée par la Cub ouvre à une multiplicité de scénarios. 50 000 en tout ? Le nombre n'évoque pas un objectif massif. Il exprime une diversité de regards sur la métropole bordelaise. Il traduit un foisonnement de réflexions tournées vers des modes d'actions nouveaux et plus efficaces. Ceux-ci se déclinent comme autant de variations autour d'un thème et d'une préoccupation : un logement accessible à tous, et accessible dans tous les sens du terme, physiquement, économiquement, symboliquement.

Sur la forme, la procédure du « dialogue compétitif » a rarement été employée à une échelle aussi large et avec autant d'acteurs impliqués, rassemblant élus, techniciens, architectes, paysagistes, urbanistes. Sur le fond, l'imbrication des thématiques de l'habitat, de la mobilité et de la nature, marque l'ambition de la Communauté urbaine : holistique quand elle embrasse le grand territoire, pointilliste quand il s'agit de travailler au cas par cas et à de petites échelles, opératoire quand elle questionne l'économie de l'aménagement.

Car c'est surtout par ses visées opérationnelles que la démarche 50 000* se démarque des modèles connus. Décomposée en autant de terrains d'étude et d'expériences de partenariat à prolonger, le projet global prend les atours d'un laboratoire grandeur nature de la fabrique métropolitaine. Sa résonance dépasse les limites du contexte bordelais : la pluralité et la richesse du travail conduit par les équipes constituent en effet un matériau original quant aux manières de fabriquer la ville en France et en Europe.

Défendre une stratégie publique qui agit simultanément sur l'offre de logement, les qualités d'habitat et l'accessibilité économique, n'est pas nouveau en soi. Plusieurs agglomérations s'y astreignent. Elles mobilisent systématiquement des outils fonciers, fiscaux et réglementaires, et en appellent aux acteurs publics et privés de la production du logement. Quelle est donc l'originalité du projet 50 000* ? Certainement ce qui fait que cette exposition est possible, qu'elle ne brasse pas seulement des chiffres et des objectifs mais s'appuie sur des situations concrètes. Elle donne à voir au public des architectures et des paysages, des intérieurs et des types d'habitat nouveaux, souples et évolutifs. Elle révèle les potentialités d'environnements peu denses, monofonctionnels ou faiblement habités, tout en composant avec les éléments naturels. Il ne s'agit pas seulement de « produire du logement » mais de repenser les modes de production, de faire écho à des manières d'habiter qui se réinventent sans cesse, et d'appeler à un changement de culture à l'égard des standards du logement.

Plus encore, c'est la volonté d'une systématisation des expériences, qui distingue la démarche 50 000*. Cette démarche ne fait que révéler les enseignements d'un apprentissage collectif et mutuel, marque de fabrique bordelaise. Si celle-ci relève d'une impulsion communautaire, elle peut maintenant se diffuser en de multiples lieux. Car l'intercommunalité se redessine au travers de projets portés par les communes sur leur propre territoire. La Société Publique Locale issue de cette réflexion pionnière est un outil à leur disposition. Le « dialogue compétitif » s'achève mais de nouvelles mises en dialogue ne font que commencer autour de premiers sites tests. Ce sont autant de tables de travail où se discutent de nouvelles pratiques et une autre culture de l'aménagement métropolitain. Là se dessine un cadre possible à l'implication des habitants : chacun est concerné par « le » logement autant qu'il l'est par « son » logement.

Le projet 50 000* propose ainsi un cheminement inédit depuis l'échelle du grand territoire (le bassin de vie, l'agglomération bâtie, les grandes composantes paysagères) jusqu'à celles de la parcelle, du séjour ou de la chambre. Il initie une organisation de projet à multiples focales où la diversité des contextes et des situations continue à s'enrichir, où la manière de faire compte tout autant que ce que l'on fait, où chaque opération contribue au projet métropolitain.

Il est encore tôt pour envisager une théorisation de la méthode employée. Pourtant, en deçà des projets qui vont voir le jour et avant même la pose des premières pierres, se fonde une idée nouvelle, celle d'une métropole équitable : équité d'accès au logement, de proximité des services et des transports publics, équité de partage de la valeur ajoutée sur l'ensemble du territoire, équité sociale encore, quant à la qualité des logements et de l'environnement urbain. Tout concourt à préparer la métropole millionnaire et à accueillir de nouveaux habitants, mais surtout à offrir à tous et à chacun le choix, la qualité et la diversité.

Emmanuel Redoutey, urbaniste